RAPPORT D'ACTIVITÉ 2012

Cniid, 21 rue Alexandre Dumas, 75011 Paris, tél. 01 55 78 28 60, fax : 01 55 78 28 61, e-mail : info@cniid.org
Site internet : http://www.cniid.org - SIRET : 422203026 - 00030 - APE : 9499Z

Le Centre national d'information indépendante sur les déchets (Cniid) a pour vocation d'informer le public et de manière générale toute personne qui solliciterait sa compétence sur la problématique des déchets, d'agir dans le but de prévenir et de réduire la quantité et la toxicité des déchets de toutes sortes et de favoriser l'émergence du concept de production propre en vue de promouvoir son application dans tous les domaines.
Le Cniid a également pour objectif de contribuer au développement des filières alternatives de traitement des déchets telles que le recyclage, le compostage et la méthanisation.

SOMMAIRE

1. LA VIE DE L'ASSOCIATION 4

Le Cniid en quelques chiffres 4

L'équipe salariée du Cniid 4

2. PROJETS ET ACTIONS MENES 5

Le dictionnaire du Cniid, garanti sans greenwashing : « Déchets : les gros mots » 5

Elections 2012 : les propositions des associations pour une « nouvelle et nécessaire politique des déchets » 5

Information et sensibilisation du public : plus de deux interventions par mois en 2012 6

Les actions axées sur la prévention 6

- Mon commerçant m'emballe durablement 6
- Durée de vie et obsolescence programmée, l'étape du plaidoyer 6
- Focus sur les biodéchets 7

Les actions axées incinération et stockage 7

- La campagne « Stop aux subventions à la pollution » 7
- Le nouveau site « La France de l'incinération » 8
- Participation au processus européen de normalisation des combustibles solides de récupération (CRS) 8

Prestations du Cniid : audit déchets de Sciences Po Paris 8

3. L'APPUI AUX ASSOCIATIONS LOCALES ET A LA « COORDINATION NATIONALE POUR LA REDUCTION DES DECHETS A LA SOURCE » 9

4. LA COMMUNICATION DU CNIID ET LES RETOURS PRESSE 9

- Site internet et réseaux sociaux 9
- Les lettres régulières du Cniid 9
- Le travail avec les médias 9

5. NOS RESSOURCES 11

- Répartition de nos ressources 2012 11
- Dons et cotisations (voir chapitre 5) 11
- Aides à l'emploi 12
- Subventions publiques 12
- Subventions de fondations 12
- Recettes propres (prestations et ventes) 12

1. La vie de l'association

Le Cniid en quelques chiffres

Au 31 décembre 2012, notre association compte :

- 15 ans d'existence
- 1910 adhérents ou donateurs (total non arrêté), dont :
  - 1813 individus
  - 97 associations, fédérations ou collectifs
- 4 permanents salariés (et 2 stagiaires au cours de l'année dont 1 en alternance)
- Plus de 15 000 personnes inscrites à la newsletter mensuelle
- 212 membres (associations locales, fédérations régionales ou collectifs) de la « Coordination nationale pour la réduction des déchets à la source »

L'équipe salariée du Cniid

- Sébastien LAPEYRE, directeur (entré au Cniid en novembre 2006)
- Amèle DJEDDOU, secrétaire administrative (entrée au Cniid en mai 2010)
- Delphine LEVI ALVARES, chargée de mission « Incinération et stockage » (entrée au Cniid en décembre 2010)
- Laura CANIOT, chargée de mission « Prévention » (entrée au Cniid en février 2012)

Flore BERLINGEN, entrée au Cniid en décembre 2008, a quitté le Cniid en janvier 2012.

2. PROJETS ET ACTIONS MENES

Le dictionnaire du Cniid, garanti sans greenwashing : « Déchets : les gros mots »

Faisant suite aux définitions publiées tout au long de l'année 2011 dans les newsletters électroniques mensuelles, le Cniid a sorti à l'automne le premier dico déchets, garanti sans greenwashing, illustré par Martin Vidberg, le dessinateur du célèbre blog « l'Actu en patates »[1].

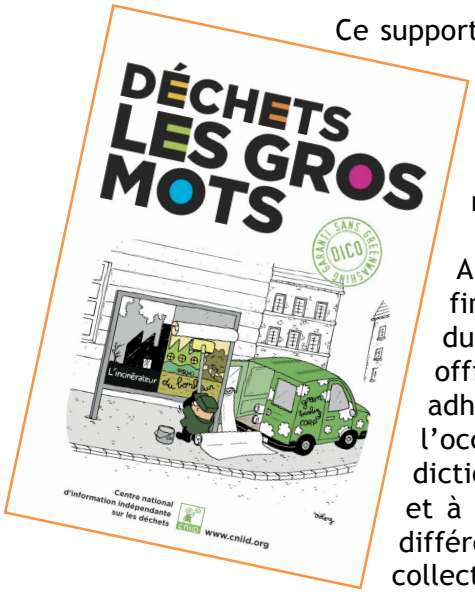

Ce support original et gratuit a pour objectif principal de donner une autre lecture des mots du vocabulaire déchets les plus compliqués, mais surtout les plus couramment détournés de leur sens premier pour servir des intérêts privés. Lire les définitions, c'est apprendre beaucoup sur le monde complexe des déchets et c'est mieux connaître le travail d'expertise du Cniid.

A noter que plus de la moitié du projet a été financé via un appel à financement communautaire sur internet qui a facilité la diffusion du projet au-delà des cercles habituels du Cniid. Le dico a été lancé officiellement le 27 septembre à l'occasion d'une soirée ouverte aux adhérents, donateurs, bénévoles et sympathisants du Cniid, qui fut l'occasion de nombreux échanges conviviaux et de qualité. Le dictionnaire est disponible en version papier et en version électronique et à d'ores et déjà été diffusé à plusieurs centaines d'exemplaires à différents publics intéressés (citoyens, associations, médias, collectivités).

Elections 2012 : les propositions des associations pour une « nouvelle et nécessaire politique des déchets »

A l'occasion de l'élection présidentielle et des élections législatives, le Cniid a développé un document compilant l'ensemble de ses propositions pour une nouvelle politique des déchets. Ces propositions, divisées en quatre axes (réduire à la source les déchets, détourner les déchets du stockage et de l'incinération, réformer la fiscalité déchets et améliorer la gouvernance et la transparence), ont été cosignées par les Amis de la Terre, le Réseau Action Climat – France et Agir pour l'environnement.

Ce document a été envoyé à tous les candidats à l'élection présidentielle, accompagné d'une lettre les invitant à se positionner sur les idées proposées et à faire part des leurs. Tous les candidats ont répondu, à l'exception de Marine Le Pen, en prenant un certain nombre d'engagements. Le Cniid et les associations signataires des propositions se sont accordées sur un classement de ces réponses et l'ont communiqué via une « déch'étiquette ».

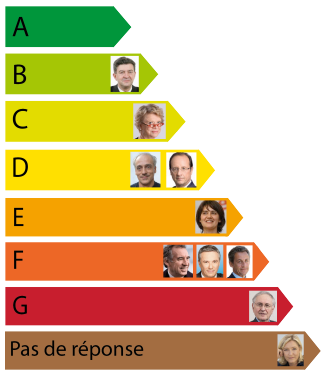

Les propositions ont ensuite été envoyées aux partis politiques pour être transmises à leurs candidats aux élections législatives. Le Cniid a également mis à disposition des associations de la coordination et de ses adhérents des lettres types pour leur permettre de solliciter directement les candidats de leurs circonscriptions sur les propositions « Vers une nouvelle et nécessaire politique des déchets ». Plusieurs d'entres eux ont fait la démarche et obtenu des réponses et engagements.

[1] http://vidberg.blog.lemonde.fr/

Information et sensibilisation du public : plus de deux interventions par mois en 2012

Dans le prolongement de sa mission d'information du public, le Cniid intervient régulièrement, dans toute la France, à la demande d'associations, de collectifs ou de collectivités territoriales.

En 2012, le Cniid a apporté son soutien à des associations locales lors de plusieurs réunions publiques ou conférences-débats à Pluneret (56), Villejuif (94), Noisy-le-Sec (93), Ytrac (15), Bouères (53), Clérac (17) et à Clermont Ferrand (63) sur des thèmes aussi variés que l'obsolescence programmée, les décharges ou l'enjeu de la gestion des déchets au 21ème siècle.
Des tenues de stands ont eu lieu sur des salons, forums et évènements à Lyon (69) et plusieurs en région parisienne.
Le thème de l'obsolescence programmée a donné lieu à plusieurs interventions lors de conférences à Poitiers (86 – Journées d'été d'EELV), à Paris (75), à Château-Thierry (02), à Clion (36) et à Montreuil (93).
Enfin, le Cniid a participé comme chaque année à plusieurs **projections débats** sur le thème des déchets, autour notamment du film *Déchets à ménager,* à Caen (14) et Nanterre (92) par exemple.

Les actions axées sur la prévention

Mon commerçant m'emballe durablement

Ce projet a été initié en 2011 avec des commerçants volontaires du 11ème arrondissement de Paris (voir rapport d'activité 2011) et s'est poursuivi cette année. L'objectif était de mettre en œuvre une série d'engagements concrets pour réduire et réutiliser les emballages produits par le commerce alimentaire de proximité. L'intérêt des Mairies de Paris et du 11ème arrondissement pour le projet, a permis d'être sélectionné dans le cadre de l'appel à projet « Réduction des déchets dans le 11ème» lancé en début d'année. Le principe du livret « Actions » et de la charte doit être repris par la Mairie du 11ème pour son action auprès d'autres types de commerces.

La description du projet est accessible sur la base de données Optigède[2] de l'Ademe et plusieurs collectivités ont manifesté leur intérêt pour décliner ce projet dans leur programme local de prévention. Le projet a d'ailleurs fait l'objet de plusieurs présentations auprès de collectivités et de professionnels (Conseil régional d'Ile de France, groupe de travail prévention d'Amorce).

L'évaluation du projet est en cours, les premiers retours tendent à montrer l'importance d'impliquer fortement les citoyens-consommateurs en parallèle de l'engagement des commerçants. Le Cniid incite d'ailleurs les citoyens volontaires à « s'emparer » du projet pour le lancer sur le territoire de leur choix.

Durée de vie et obsolescence programmée, l'étape du plaidoyer

Du chemin a été parcouru depuis la parution du rapport co-écrit avec les Amis de la Terre en 2010. Aujourd'hui bien connue, l'obsolescence programmée et la question de la durée de vie des produits est un sujet d'intérêt majeur, notamment dans la sphère politique. C'est ainsi qu'une proposition de loi est en cours de rédaction et que le futur projet de loi sur la consommation intègrera des mesures visant à rallonger la durée de vie des produits.

[2] http://optigede.ademe.fr/fiche/mon-commercant-m-emballe-durablement

Le travail conjoint avec les Amis de la Terre France se poursuit et prochainement aura lieu une ouverture à d'autres associations de protection de l'environnement et de consommateurs. Le travail de plaidoyer sera donc réalisé à plusieurs pour avoir plus de poids, notamment dans le cadre du projet de loi sur la consommation.

Focus sur les biodéchets

L'étude engagée en 2011 sur les impacts environnementaux et sanitaires de la gestion séparée des biodéchets a été réalisée (octobre 2011 – juillet 2012) par une chargée d'étude en alternance dans le cadre d'un master spécialisé (Mines ParisTech Paris et l'EHESP de Rennes). Cette étude participe au développement de l'expertise du Cniid sur le sujet, en parallèle des nombreuses études d'acteurs différents parues cette année (INERIS, INRA, Joint Research Center, Banque Mondiale…). Elle vient renforcer les arguments du Cniid sur la gestion des biodéchets.

En parallèle, la participation aux réunions du groupe de travail « Valorisation organique » du Conseil national des déchets s'est poursuivie. Les échanges au sein du Bureau européen de l'environnement (réseau d'associations européennes) est également une ressource importante et permet d'avoir une vision européenne de la problématique.

Fort de cette expertise, le Cniid lancera en début d'année 2013 sa nouvelle action de mobilisation pour une meilleure gestion des biodéchets. Comme pour les autres thématiques traitées par le Cniid, le développement de ces projets renforce également l'expertise sur chaque aspect de la gestion des déchets et permet donc un meilleur relais de l'information décryptée aux acteurs qui la sollicite (adhérents, journalistes, associations,…).

Consigne : on signe toujours

Le Cniid considère toujours la consigne pour réutilisation comme une alternative d'avenir pour la prévention des déchets, contrairement à ses détracteurs, soucieux de maintenir la santé du marché du jetable. Il est essentiel qu'initiatives locales et action nationale se développent en parallèle. Dans ce cadre, l'année 2012 s'est achevée par une journée technique nationale sur la consigne (5 décembre).

Cet événement, organisé par l'association Ecoscience Provence a réuni divers acteurs de la consigne en France aussi bien à l'échelle locale que nationale : expériences de terrain menées par des associations ou des collectivités, entreprises proposant des solutions pour la mise en place de système de consigne (stations de lavage, mobilier de distribution, …), syndicats de professionnels de la distribution de boissons, etc. Le Cniid a été le premier intervenant de cette journée, première étape d'un futur réseau Consigne qui regrouperait des acteurs locaux et nationaux et dans lequel le Cniid pourrait prendre part.

En parallèle, le groupe de travail Prévention du Conseil national des déchets doit avoir rédigé pour fin 2013 le nouveau Plan National de Prévention. Pour cela, une étude de préfiguration est en cours pour y intégrer les sujets les plus pertinents. Le Cniid a clairement insisté sur l'importance de l'intégration de la thématique « consigne pour réutilisation », de façon à soutenir officiellement le développement de ces pratiques en France.

Les actions axées incinération et stockage

La campagne « Stop aux subventions à la pollution »

En 2012, le Cniid s'est engagé aux côtés d'une trentaine d'autres associations dans la campagne « Stop aux subventions à la pollution » lancée par le Réseau Action Climat – France (dont le Cniid

est membre) et la Fondation Nicolas Hulot. Dans le cadre de cette campagne, le Cniid a réalisé un travail d'expertise pour mettre à jour les niches fiscales nuisibles à l'environnement en matière de déchet. Un travail de plaidoyer inter-associations a été réalisé pour porter des demandes précises en matière de fiscalité écologique dans le cadre de la Conférence environnementale en septembre et des projets de loi de finances et des projets de loi de finances rectificative. Plusieurs des propositions du Cniid ont été reprises sous forme d'amendements. Ce travail servira de base au travail sur la fiscalité qui se poursuit avec l'ouverture fin 2012 du Comité sur la fiscalité écologique mis en place par le gouvernement (un groupe de travail traitera la question spécifique des déchets et le Cniid va y prendre part).

- **Le nouveau site « La France de l'incinération »**

Créé en 2002 par Greenpeace et le Cniid, le site « La France de l'incinération » rassemblait des cartes et des informations sur les incinérateurs français fermés, en projet ou actifs. Après 10 ans d'existence, son graphisme et son contenu ont été entièrement revus et mis à jour. Les données sur le parc d'incinérateurs français ont été améliorées avec de nouvelles informations et de nouvelles fonctionnalités ont été intégrées. La nouvelle version du site a été mise en ligne le 4 juin.

- **Participation au processus européen de normalisation des combustibles solides de récupération (CRS)**

A la fin de l'année 2011 et au début de l'année 2012, le Cniid s'est impliqué, aux côtés de l'ONG ECOS (European environmental citizens organisation for standardisation) dont il devenu membre, dans les travaux européens de normalisation concernant les déchets. Le Cniid a notamment participé au groupe de travail AFNOR chargé d'élaborer la position française sur la norme EN 15359 sur les combustibles solides de récupération (CSR), des combustibles solides fabriqués à partir de déchets, dont le large développement de la filière entraînerait des répercussions graves sur la gestion des déchets.

Prestations du Cniid : audit déchets de Sciences Po Paris

Fin 2011, le Cniid a été mandaté par l'association étudiante Sciences Po environnement[3] pour réaliser un audit de la gestion des déchets sur le campus parisien de Sciences Po et proposer des pistes d'amélioration. Ce travail d'analyse a été réalisé au premier semestre 2012 et a donné lieu à un rapport détaillé et à des préconisations d'amélioration. Le travail de mise en œuvre doit se poursuivre en 2013. Le Cniid souhaite développer ce type de partenariat avec d'autres universités françaises.

[3] http://scpo-environnement.org/

3. L'APPUI AUX ASSOCIATIONS LOCALES ET A LA « COORDINATION NATIONALE POUR LA REDUCTION DES DECHETS A LA SOURCE »

L'équipe de salariés du Cniid a soutenu les associations locales, membres ou sympathisants de notre association, par différentes initiatives. En 2012, le Cniid a notamment continué à soutenir le travail de plusieurs associations locales. Des informations ont été régulièrement diffusées sur la liste de la Coordination au cours de l'année.

Le Cniid :
- est intervenu à Clérac (16) pour soutenir l'**association Saintonge boisée vivante** dans sa lutte contre l'extension de la décharge de la commune et la construction d'une unité de fabrication de combustibles solides de récupération (CSR).
- a soutenu et relayé la mobilisation à Romainville (93) des citoyens et de l'association locale **ARIVEM** contre la construction d'une unité de TMB-méthanisation sur ordures ménagères. Le Cniid a participé à plusieurs manifestations et évènements.
- a continué à conseiller l'**association Accide**, dans son combat contre la construction d'un incinérateur à Villers-Saint-Sépulcre (60) et à relayer ses actions.
- a continué à relayer l'action du **Collectif Airpur** contre la construction de l'incinérateur de Clermont-Ferrand (63) et leur a fourni un appui pour la création, à l'initiative des associations locales, d'une **coordination nationale contre l'incinération des déchets ménagers**.
- a continué de relayer l'action de l'**association Vigilance** dans sa lutte contre l'implantation d'un incinérateur « déguisé » en centrale biomasse à Givet (08), qui a été couronné d'une victoire (abandon du projet).

4. LA COMMUNICATION DU CNIID ET LES RETOURS PRESSE

Site internet et réseaux sociaux

Le Cniid relaie et met à disposition l'essentiel de son travail sur son site internet, qui a connu une refonte en 2011. La fréquentation est de plus de 10 000 visiteurs par mois. Le Cniid dispose également des sites thématiques « Mon commerçant m'emballe durablement » et « France de l'incinération ». Le Cniid a également une page Facebook qui compte près de 900 amis. Nous y relayons certaines de nos actions, lançons des appels à mobilisation, à bénévolat.

Les lettres régulières du Cniid

La newsletter mensuelle du Cniid est envoyée à près de 15 000 personnes chaque mois pour les informer de l'actualité du Cniid et décrypter l'actualité des déchets.
Le Cniid a également publié deux bulletins de liaison pour ses adhérents (les numéros 42 et 43). Certains Cniid infos sont accessibles en pdf sur notre site internet.

la newsletter du Cniid

Trier, recycler, d'accord mais réduisons d'abord.

cniid.org

Soutenez une information indépendante ! Le Cniid est une association financée essentiellement par ses adhérents et donateurs. Pour préserver notre liberté de parole, nous avons besoin de votre soutien.

Donner en ligne | Adhérer en ligne

>> novembre 2012

Actualité

Le sac réutilisable : un achat utile pour soutenir le Cniid
Envie d'un sac réutilisable pour faire vos courses et réduire vos déchets ? A l'occasion de la sortie de notre dico déchets, le Cniid vous en propose à son effigie. Un moyen de plus pour nous soutenir !

Le Cniid s'associe au RES pour demander aux députés d'agir maintenant contre le Bisphénol A
Alors que le Sénat vient de repousser de 18 nouveaux mois l'interdiction des usages alimentaires du Bisphénol A, le Réseau Environnement Santé (RES) lance une pétition pour inciter les députés à rétablir le calendrier initialement prévu.

Veoliez ou la tentation de l'alliance... pour un monopole total du secteur des déchets !
Rien ne va plus dans le secteur des déchets. Le traditionnel duopole Veolia/Suez doit faire face à une sérieuse baisse de son chiffre d'affaires et un recul de ses parts de marché. Les deux géants ont donc un temps envisagé de fusionner... pour mieux régner !

Le chiffre du mois

3,6 millions de tonnes
d'encombrants jetés en France chaque année.

Le Cniid soutient

Le guide pour garder vos "produits pour la vie"
Les Amis de la Terre Paris viennent de mettre en ligne ce guide qui cartographie plus de 1000 adresses de réparateurs, loueurs, pourvoyeurs de pièces détachées et autres sauveteurs de notre quotidien, pour pouvoir garder nos produits plus longtemps.

Agenda

jeudi 8 novembre
Rencontre Acteurs-Chercheurs "ESS et Déchets"

vendredi 9 novembre
Semaine de la finance solidaire et Mois de l'ESS

lundi 12 novembre
Colloque "Le Grand Paris : quels enjeux au-delà des transports ?"

vendredi 16 novembre
Matinale Eco-conception radicale et slow design

Le travail avec les médias

Le Cniid a diffusé en 2012 sept

communiqués de presse, certains cosignés avec d'autres associations, pour relayer ses actions menées au cours de l'année et ses réactions à l'actualité déchets :

- « **PLF 2013 : un premier pas pour réhabiliter la fiscalité écologique sur les déchets ?** » - 30 novembre 2012
- « **Le Cniid publie le premier dictionnaire sur les déchets garanti sans greenwashing** » - 4 octobre 2012
- « **Le Cniid rejoint le Rassemblement pour la Planète** » - 11 septembre 2012
- « **Stop aux subventions à la pollution : l'incinération et le stockage des déchets pointés du doigt** » - 27 juin 2012
- « **L'incinération en France : un nouveau site internet pour une information indépendante** » - 4 juin 2012
- « **Politique « déchets » : après le tri électif, les ONG rendent publiques les réponses des candidats** » - 19 avril 2012
- « **Les associations locales se mobilisent pour une sortie de l'incinération** » - 4 avril 2012

L'année 2012 a donné lieu à un minimum comptabilisé de **110 retombées presse** (via l'Argus de la presse essentiellement et veille internet) pour la seule presse écrite et une partie de la presse internet :

- **presse papier nationale** pour **32 % des articles** dont presse quotidienne (7% - Le Monde, Le Parisien, 20 minutes, L'Humanité,…), presse magazine (17% - Réponse à tout, Terra Eco, Silence, Politis,…) et presse **spécialisée** (8% - La gazette des communes, Recyclage Récupération, Environnement magazine, Techni-cités, Prescrire,…)
- **presse régionale** pour **20 % des articles** (Le Progrès, Sud-Ouest, Ouest France, Le Républicain lorrain).
- **presse internet** pour **39 % des articles** (Agence AEF.info, Journal de l'environnement, Déchetcom, Terra Eco newsletter).
- citation du Cniid dans **3 dépêches AFP**.

Le Cniid est également intervenu à la **télévision** (« C'est notre affaire » - France 5 sur l'obsolescence programmée, éditions régionales du JT de France 3 sur le recyclage des plastiques ou le TMB), à la **radio** (interviews France Bleu).

5. Nos ressources

Répartition de nos ressources 2012

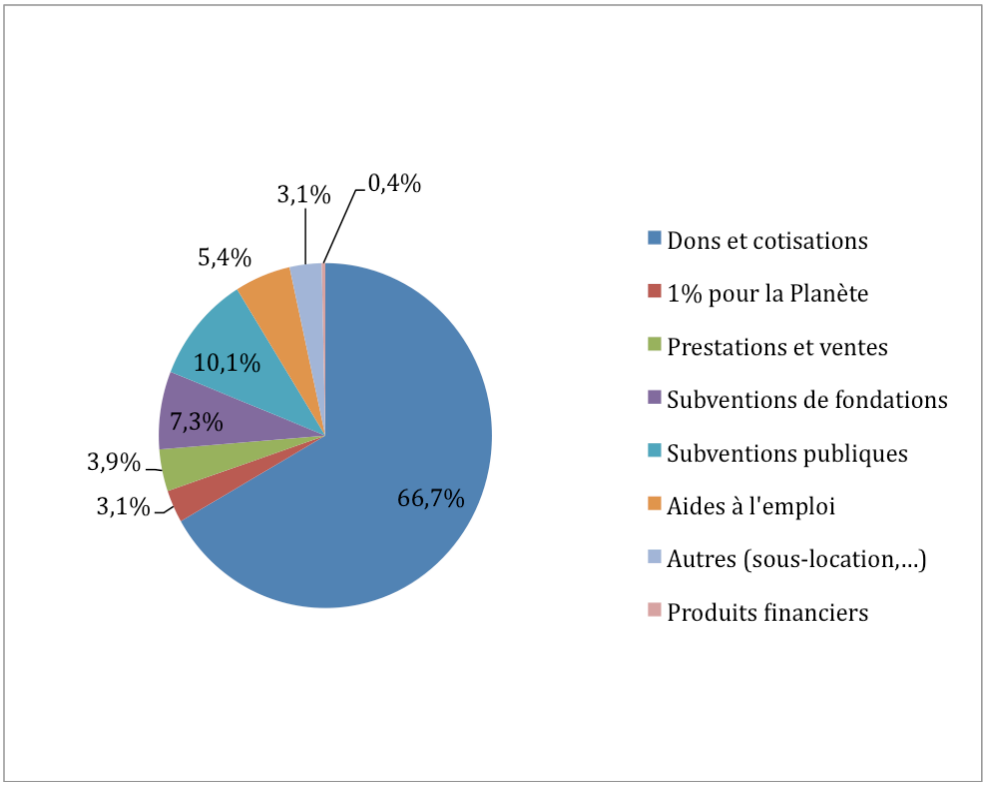

Dons et cotisations (voir chapitre 5)

Année	2008	2009	2010	2011	2012
Nombre d'adhérents et donateurs	2 389	2203	2009	1991	1927
Recettes dons/cotisations (€)	152 074	154 591	150529	150733	152739
Montant de soutien moyen (€)	64	70	75	76	79

Évolution des cotisations depuis 2008

Le Cniid demeure majoritairement financé par la générosité des particuliers et des associations (dons/cotisations pour environ 2/3 de nos recettes).

Les dons et les cotisations sont collectés par prélèvement automatique, chèque, virement ou par carte bancaire via le site Internet du Cniid. Certains donateurs versent au Cniid une partie de

leurs revenus financiers (partenariat avec La Nef).

Le Cniid est bénéficiaire depuis 2011 du « 1% pour la planète ». Une aide de 7000 euros a été reçue en 2012.

Aides à l'emploi

En 2012, un poste est financé par le dispositif « emploi-tremplin » de la Région Île-de-France (4ème année). Un autre emploi bénéficiait d'une aide dans le cadre d'une convention CUI depuis mai 2010 qui s'est terminée en mai 2012. Le poste a été maintenu en CDI.

Subventions publiques

Une subvention (15000 euros) a été accordée par l'Etat répartie sur deux projets : le projet biodéchets et le projet « *Mon commerçant m'emballe durablement* ». Le Cniid a également bénéficié d'une réserve parlementaire (3500 euros) pour le site France de l'incinération. Une subvention de la Mairie de Paris a été allouée au projet « *Mon commerçant…* » dans le cadre de l'appel à projet *Moins de déchets dans le 11ème*.

Subventions de fondations

Le Cniid a reçu en 2012 plusieurs financements de la part de fondations et d'organisations internationales :

- une subvention (10000$US) de la part de la fondation Patagonia sur 2011/2012 pour le projet « Sortir l'or vert de nos poubelles »
- une subvention de la fondation Un monde par tous (5000€) sur 2011/2012 pour le projet « Sortir l'or vert de nos poubelles »

Recettes propres (prestations et ventes)

En 2012, le Cniid a réalisé l'audit déchets pour Sciences Po Environnement, qui fait partie de notre offre de formation.
Lorsque des salariés de l'association donnent des conférences ou animent des projections-débats à la demande de collectivités ou d'associations, le Cniid demande une participation aux frais qui lui permet de compenser les coûts de préparation et de déplacement liés à l'intervention. Le Cniid vend également quelques ouvrages et DVD en lien avec les déchets (liste disponible sur notre site ou sur demande).